

**À l'attention de la rectrice de l'Université Audrey Leuba et du vice-recteur Edouard Gentaz**

Objet : Lettre ouverte des associations de l'Université de Genève concernant le PL 13411

Le 4 mars 2024, l'UDC genevoise a déposé un projet de loi auprès du Grand Conseil. Celui-ci inclut les mesures suivantes :

- Premièrement, il demande d'augmenter les taxes universitaires pour les étudiant.e.x.s étrangèr.e.x.s [1] de 500 à 1500 francs par semestre ;
- Deuxièmement, il demande d'ajouter une taxe supplémentaire de 20 francs pour chaque passage d'examen ;
- Troisièmement, il demande de changer l'affectation des taxes universitaires fixes, de façon à éliminer tout financement destiné aux activités associatives et/ou syndicales.

En tant que composante primordiale de la vie universitaire ainsi que cible majeure du projet de loi mentionné ci-dessus, nous estimons que ledit projet est inacceptable et nous positionnons fermement contre tous ses points et, plus particulièrement, contre la suppression de tout financement des activités associatives et/ou syndicales.

Nous estimons que la vie universitaire ne peut pas se réduire au simple fait de suivre des cours et passer des examens. En effet, les associations jouent un rôle primordial dans le parcours universitaire de chacun.e.x. Elles sont un lieu important de rencontres, d'intégration et d'échanges pour les étudiant.e.x.s et les Collaborateur.ice.x.s du Corps de l'Enseignement et de la Recherche (CCER) et sont à l'origine de nombreux événements qui se déroulent à l'Université tels que des conférences, des projections, des tables rondes, des expositions, des débats, des journaux, des pièces de théâtre et bien d'autres encore qui enrichissent

considérablement la vie culturelle de cette institution. Les associations sont également à l'origine de différentes campagnes de sensibilisation, la dernière en date portant sur la santé mentale des étudiant.e.x.s. Elles permettent aussi aux étudiant.e.x.s de découvrir et d'approfondir différents aspects de leur cursus académique à travers les différents voyages d'études qu'elles organisent. Certaines donnent l'opportunité aux étudiant.e.x.s de réfléchir à leur futur après l'Université en faisant le pont entre elleux et des professionnel.le.x.s ayant suivi le même parcours et travaillant maintenant dans des domaines variés. De plus, l'expérience et les compétences acquises dans les associations à travers notamment l'élaboration de nombreux projets - parfois en partenariat avec différents organismes -, l'organisation et le fonctionnement en collectif, la transparence, la communication et la coordination entre les différentes parties d'une association ou encore la gestion des fonds propres sont des connaissances qui ne s'acquièrent pas sur les bancs de l'école. Ces compétences transversales ou *soft skills* sont par ailleurs valorisées dans de nombreux domaines professionnels et leur développement fait partie des objectifs des différentes facultés et du rectorat de l'Université de Genève.

Chaque année, environ 65 associations reconnues dépendent des taxes fixes pour leur bon fonctionnement annuel. En plus de cela, pour l'année 2022-2023, 84 subventions extraordinaires ont été versées pour une multitude de projets associatifs. Cela correspond à environ 3 projets organisés par semaine de cours ! Ces subventions sont essentielles pour permettre aux étudiant.e.x.s, assistant.e.x.s, doctorant.e.x.s, postdoctorant.e.x.s, auditeur.ice.x.s, professeur.e.x.s et bien d'autres, de se rencontrer, d'échanger, de stimuler et produire de nouvelles connaissances et de nouvelles manières de les transmettre. Nous croyons qu'une vie associative riche est essentielle pour le bon fonctionnement et le rayonnement d'une université dans son entièreté.

Pour toutes ces raisons et bien d'autres, nous nous positionnons donc fermement contre l'intégralité de ce projet de loi qui menace directement les conditions de vie et d'apprentissage du corps étudiant ainsi que la réputation, la richesse, la diversité et la vitalité de l'Université de Genève et de son tissu associatif et demandons au rectorat de mettre en place tout ce qui est en son pouvoir afin de révoquer le PL 13411.

## **Signataires :**

La Commission de Gestion des Taxes Fixes

Association Etudiante de l'Université de Genève pour la Défense des Animaux (AEDA)

Amnesty International Unige

Association des Juristes et étudiant.e.x.s Progressistes de l'Université de Genève (AJP-Uni)

Association Musulmane des Étudiant.e.x.s de l'Université de Genève (AMEUG)

Geneva Academics in Management and Economics (GAME)

Association des Étudiant.e.x.s pour un Espace Autogéré (AEEA - Le Nadir)

Association des Étudiant.e.x.s en Histoire de l'Art (Ekphrasis – AEHA)

Association des étudiant.e.x.s tessinois.es.x et italophones de l'Université de Genève (STIG)

Groupement Interdisciplinaire pour une Réflexion sur l'Aménagement Futur (GIRAF)

Association des Étudiant.e.x.s en Géographie (AEG)

Association des Étudiant.e.x.s en grec et latin de la Faculté des Lettres (AGLAE)

Pousse-Pouce

Association des Étudiant.e.x.s en Mathématiques (AEM)

Le Collectif Datcha

Association des étudiant.e.x.s en archéologie préhistorique et anthropologie (PAST/AEAPA)

La Conférence Universitaire d'Associations des Étudiant.e.x.s (CUAE)

Association des Étudiant.e.x.s en Médecine de Genève (AEMG)

Association des Étudiant.e.x.s en Lettres (AEL)

La Cigüe

La Junior Entreprise Genève

Association des Étudiant.e.x.s en Langue et Littérature Anglaises de l'UNIGE (AELLA)

Association des Étudiant.e.x.s en Psychologie (ADEPSY)

Association des Étudiant.e.x.s en Histoire Générale (AEHG)

Association des Étudiant.e.x.s en Théologie (AET)

Association faïtière des Étudiant.e.x.s en Sciences de la Société (AESDS)

Association des Étudiant.e.x.s en Traduction et Interprétation (AETI)

Mouvement des étudiant.e.x.s de l'institut des sciences de l'environnement (MELISE)

Association des Étudiant.e.x.s en Formation en Enseignement Primaire (ADEFEP)

Conseil des Associations en Psychologie et Sciences de l'Éducation (CAPSE)

Uni Art

Erasmus Student Network (ESN)

Swiss Diplomacy Student Association (SDSA)

Geneva University Investment Club (GUIC)

Association des Étudiant.e.x.s en Sociologie (AES)

Club Genevois de Débat (CGD)

Association des étudiant.e.x.s du Master en sciences et technologies de l'apprentissage et de la formation (AEMALTT)

Association des Étudiant.e.x.s en Espagnol (AEE)

Association des étudiante.x.s hispanophones (AGEH)

Association des étudiant.e.x.s de l'Université de Genève pour l'étude du marxisme (ASEMA)

Association des Étudiant.e.x.s en Archéologie Classique (AEAC)

Association des Étudiant.e.x.s en Études Genre (AEEG)

Association du corps des collaborateurs et collaboratrices du corps de l'enseignement et de la recherche en science de l'éducation (ACERSE)

Association des Étudiant.e.x.s en Sciences de l'Éducation (ADESE)

Note de bas de page :

[1] Sont considérées étrangères les personnes qui :

- n'ont pas la nationalité suisse ou liechtensteinoise ;
- n'ont pas au moins un parent domicilié en Suisse ou au Liechtenstein ;
- n'ont pas une autorisation d'établissement (permis C).